

EXTRAIT D'UNE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 octobre 2022

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	11	13

Vote
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2022, le 17 octobre à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune de Notre Dame de Riez s'est réuni à la salle du conseil municipal à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé BESSONNET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 12 octobre 2022. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 12 octobre 2022.

Présents : M. BESSONNET Hervé, Maire, MMES : BESSONNET Séverine, BOUTET Nadège, GARREAU Sabrina, REMAUD Natacha, SIONNEAU Dominique, MM. CROCHET Jean, GLACIAL Yves, LE GAL Alain, POTIER Jocelyn, THUÉ Alain.

Excusé(s) : MME THIBAUD Stéphanie (pouvoir à Nadège BOUTET), M. VITALIEN Anthony (pouvoir à Jean CROCHET), MMES DILLET Sabrina, NERAUDEAU Delphine, NIMESKERN Laurence, SAINTURAT-NIEL Corinne, MM. BRUN Jérôme, MIGNÉ Hervé.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture des Sables
d'Olonne

Le : 21/10/2022

Et publication ou notification le :
21/10/2022

A été nommée secrétaire : Mme Nadège BOUTET

2022_10_02 – Salle polyvalente : marché travaux lot n° 6 Avenant n° 1

Le Conseil Municipal en date du 25 janvier 2021 a approuvé l'avant-projet définitif pour la restructuration, la rénovation énergétique et l'extension de la salle polyvalente Constant Guyon et a arrêté le coût prévisionnel des travaux au stade APD à 1 164 365,00 € HT incluant les prestations supplémentaires éventuelles (PSE) n°1 "Menuiseries teinte RAL hors standard" et n°2 "Contrôle d'accès".

Vu le code des marchés publics,

Vu les marchés conclus avec les entreprises attributaires en application de la délibération du conseil municipal n° 2021_05_05 en date du 17 mai 2021,

Monsieur le Maire signale que dans le cadre de ces travaux de rénovation énergétique, de restructuration et d'extension de la salle polyvalente Constant Guyon le lot n° 6 doit faire l'objet d'un avenant.

Lot n° 6 Menuiseries extérieures Aluminium : Avenant n° 1 : plus-value d'un montant de 7 016,00 € HT qui a pour objet la fourniture et la pose de stores pour occultation totale, la fourniture et la pose de cylindre électrique, les clés et boîtier de programmation, et l'hébergement du site et la suppression de fourniture et pose de stores pour occultation solaire, la modification de prestation de quincaillerie, suite à la mise en place d'un contrôle d'accès de type lecteur de badges.

Attributaire : Société SERRURERIE LUÇONNAISE

Marché initial : 20210106 - montant : 83 801,00 € HT

Avenant n° 1 - objet de la présente délibération : plus-value de 7 016,00 € HT

Nouveau montant du marché : 90 817,00 € HT

Le Conseil Municipal, après vote à l'unanimité,

Accepte l'avenant suivant :

Lot n° 6 Menuiseries extérieures Aluminium : Avenant n° 1 : plus-value d'un montant de 7 016,00 € HT qui a pour objet la fourniture et la pose de stores pour occultation totale, la fourniture et la pose de cylindre électrique, les clés et boîtier de programmation, et l'hébergement du site et la suppression de fourniture et pose de stores pour occultation solaire, la modification de prestation de quincaillerie, suite à la mise en place d'un contrôle d'accès de type lecteur de badges.

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le 21 OCT. 2022

ID : 085-218501898-20221017-2022_10_02-DE

.../...

Attributaire : Société SERRURERIE LUÇONNAISE
Marché initial : 20210106 - montant : 83 801,00 € HT
Avenant n° 1 - objet de la présente délibération : plus-value de 7 016,00 € HT
Nouveau montant du marché : 90 817,00 € HT
Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures
Pour copie conforme :
En mairie, le 21/10/2022
Le Maire
Hervé BESSONNET



La Secrétaire de séance,
Nadège BOUTET

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Boutet', is written over the printed name of the secretary.